

# Cinquante-huitième session de la Commission économique pour l'Afrique

## Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique



### I. Vue d'ensemble

La cinquante-huitième session de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) se tiendra à un moment charnière, l'Afrique traversant actuellement une période de mutations technologiques toujours plus rapides, conjuguées à l'évolution rapide du paysage mondial de la gouvernance numérique et à l'imminence de l'échéance du Programme de développement durable à l'horizon 2030. À l'heure où les débats qui ont lieu sur l'intelligence artificielle, la gouvernance des données et la souveraineté numérique au niveau mondial s'intensifient, la cinquante-huitième session de la Commission vient offrir en temps voulu aux États et aux institutions d'Afrique la possibilité de définir une solution stratégique cohérente pour le continent et de renforcer la présence de ce dernier dans les chaînes de valeur mondiales des technologies de pointe.

La session comprendra une réunion préparatoire du Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, suivie du segment ministériel de la Conférence. Non seulement celle-ci sera l'occasion d'examiner les questions statutaires relatives à la Commission, mais elle constituera la principale instance continentale de dialogue et d'échanges de vues entre les ministres africains chargés des finances, de la planification et du développement économique et les gouverneurs des banques centrales sur des questions qui sont au cœur du programme de transformation économique de l'Afrique.

### II. Thème

Le thème de la cinquante-huitième session de la Commission sera le suivant : « La croissance par l'innovation : exploiter les données et les technologies de pointe au service de la transformation économique de l'Afrique ». Il a été retenu à l'effet de mettre en lumière un double impératif qui consiste à tirer parti des technologies de pointe pour accroître la compétitivité de l'Afrique par l'augmentation de sa productivité et l'intensification de la diversification, tout en renforçant la souveraineté numérique du continent, ses systèmes de gouvernance des données et la résilience de ses institutions.

Lors de sa cinquante-huitième session, la Commission étudiera le rôle des technologies de pointe dans l'amélioration de la productivité et de la croissance sectorielles, ainsi que les possibilités à saisir, les obstacles à surmonter et les politiques à mettre en oeuvre pour transformer les économies africaines au moyen de stratégies de croissance axées sur l'innovation. Au cours des débats, les participants devraient présenter des preuves empiriques de l'incidence de l'innovation sur la croissance et le développement économiques, exposer les tendances qui se dessinent en matière d'adoption des technologies de pointe en Afrique et mettre en évidence le rôle crucial de l'innovation et des données dans les processus décisionnels fondés sur des données probantes.

Outre la question des gains de productivité sectoriels, le thème touche au positionnement stratégique du continent dans la gouvernance numérique mondiale. L'apparition de cadres réglementaires régissant l'intelligence

artificielle, la dépendance à l'égard des infrastructures d'informatique en nuage et les asymétries des flux mondiaux de données offrent aux pays africains des possibilités sans précédent, tout en les exposant à des vulnérabilités structurelles. Le renforcement de la souveraineté numérique, de l'autonomie stratégique et des capacités de gouvernance est absolument nécessaire pour garantir la compétitivité de l'Afrique dans les chaînes de valeur des technologies émergentes. Pour pouvoir mettre les technologies de pointe au service de la transformation économique, il faut également investir dans les infrastructures de soutien, notamment dans des sources d'énergie fiables, la fibre optique et le développement du capital humain.

En plus du potentiel de transformation des technologies de pointe, les participants devraient examiner les problèmes liés à la gouvernance des données, rechercher les moyens de juguler les risques de dépendance technologique (notamment la dépendance à l'égard des prestataires de services informatiques en nuage externes, l'insuffisance des capacités nationales nécessaires pour mettre au point ou adapter des modèles d'intelligence artificielle et la fragmentation des approches de réglementation) et définir les moyens par lesquels les États et les institutions d'Afrique pourraient faire valoir leur souveraineté numérique et renforcer le rôle qu'ils jouent dans les cadres de gouvernance mondiale.

Avant la clôture de la cinquante-huitième session de la Commission, les participants devraient également proposer des moyens par lesquels ses membres pourraient tirer parti des données et des technologies de pointe pour accélérer la croissance et la transformation économique de l'Afrique.

### III. Résultats escomptés

Les résultats escomptés de la cinquante-huitième session de la Commission sont les suivants :

- Recommandations des ministres sur la gouvernance des données, sur la transformation économique portée par l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle et de l'innovation et sur le développement harmonieux des centres de données, entre autres infrastructures numériques, et des infrastructures énergétiques connexes ;
- Orientations sur le renforcement de la souveraineté numérique de l'Afrique et de l'architecture régionale des données ;
- Approbation de l'initiative de la Commission pour le financement durable de la santé et de la création d'un forum africain pour les impacts sur le développement, en tant que plateformes cruciales de promotion de l'innovation et d'élaboration de politiques fondées sur des données probantes du continent ;
- Accord sur les mécanismes de suivi en amont de la cinquante-neuvième session de la Commission, qui se tiendra en 2027, en vue de garantir la continuité et la responsabilité institutionnelles.

### IV. Date et lieu

La cinquante-huitième session de la Commission se tiendra à Tanger (Maroc) du samedi 28 mars au vendredi 3 avril 2026.

### V. Modalités

#### A. Comité d'experts (28 – 30 mars)

Le Comité d'experts tiendra une réunion technique préparatoire de trois jours pour passer en revue les tendances du

développement économique et social en Afrique, étudier les progrès accomplis en matière d'intégration régionale et examiner les questions intéressant la transformation économique qui sont à la croisée des données, des technologies de pointe et de l'innovation. Le Comité se penchera également sur les questions statutaires relatives aux travaux de la CEA et formulera, le cas échéant, des recommandations qui seront soumises à l'examen des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique lors du segment ministériel.

#### **B. Manifestations parallèles (31 mars et 1er avril)**

Un certain nombre de manifestations parallèles de haut niveau seront organisées en marge de la cinquante-huitième session de la Commission. Elles seront consacrées aux problèmes et aux possibilités de premier plan qui se présentent en matière de développement, notamment à l'inclusion numérique, à la formation professionnelle, aux modes de financement novateurs et à la coopération régionale en matière de technologie et de gouvernance des données. Des manifestations seront organisées pour renforcer le thème de la session, notamment des débats de haut niveau sur les cadres déontologiques relatifs à l'intelligence artificielle, les politiques transfrontalières relatives aux données, les infrastructures publiques numériques et les modes de financement axés sur l'innovation.

#### **C. Segment ministériel (2 et 3 avril)**

Le segment ministériel comprendra un dialogue de haut niveau sur le thème de la session. La conférence annuelle Adebayo Adedeji donnera le ton intellectuel des débats ministériels, l'orateur/trice mettant en lumière les idées novatrices en matière de technologie, d'innovation et de transformation structurelle. Des tables rondes seront organisées sur des sous-thèmes issus de la note thématique,

notamment la modernisation du secteur, le développement du capital humain, les infrastructures et les financements. En outre, l'édition 2026 de la publication phare de la Commission, le *Rapport économique sur l'Afrique*, sera lancée au cours du segment ministériel, également sur le thème « La croissance par l'innovation : exploiter les données et les technologies de pointe au service de la transformation économique de l'Afrique ». De même, l'initiative de la Commission pour le financement durable de la santé sera officiellement lancée, en vue de montrer comment les systèmes numériques, les analyses avancées et les réformes de la gouvernance des données peuvent élargir la marge de manœuvre budgétaire, renforcer la responsabilité et stimuler les investissements durables dans la santé. Enfin, un forum africain pour les impacts sur le développement sera lancé lors du segment ministériel ; il servira de plateforme continentale de dialogue axé sur les données, de synthèse des faits observés et d'apprentissage entre les pairs porté par l'innovation.

Le segment ministériel se veut interactif, combinant les points de vue d'experts africains et internationaux de premier plan avec les contributions des ministres et des responsables de l'élaboration des politiques. Les débats aboutiront à des recommandations et à des décisions fondées sur des données qui orienteront le programme africain de transformation économique par l'innovation et les technologies de pointe.

#### **D. Foire aux connaissances**

La cinquante-huitième session de la Commission comprendra également une foire aux connaissances qui présentera les travaux réalisés par la CEA et ses partenaires pour faire progresser le programme de promotion de l'innovation et des technologies du continent. Cette foire sera l'occasion d'exposer des études de cas, des initiatives

couronnées de succès et des possibilités de collaboration, en mettant l'accent sur les solutions fondées sur des données, les chaînes de valeur portées par la technologie et les modèles de croissance inclusive. Elle comprendra des démonstrations interactives, des laboratoires d'innovation en direct, des vitrines technologiques et des ateliers sur les politiques, conçus pour traduire les données et les technologies de pointe en mesures de développement spécifiques.

Cette structure permettra de passer de façon harmonieuse de l'analyse technique à l'engagement politique et à l'échange de connaissances, maximisant ainsi l'impact et la visibilité de la cinquante-huitième session de la Commission.

## VI. Participation

La session étant une réunion statutaire de la Commission, tous les membres de celle-ci sont appelés à y participer. Les délégations seront composées des ministres chargés des finances, de la planification et du développement économique, des ministres chargés de la science, de la technologie et de l'innovation et des ministres chargés de la santé, ainsi que des gouverneurs des banques centrales. La liste des participants pourrait inclure aussi des représentants d'organisations régionales africaines, d'entités du système des Nations Unies, d'institutions financières panafricaines, de partenaires de développement, d'institutions universitaires

et de la société civile. Des invitations seront également adressées aux partenaires et aux parties prenantes relevant du secteur privé, aux organismes nationaux chargés de la réglementation du numérique, aux organismes régionaux chargés de la gouvernance des données et aux partenaires mondiaux chargés de l'élaboration du Pacte numérique mondial et des cadres internationaux connexes.

## VII. Bureau

Le Bureau de la cinquante-septième session est composé des membres ci-après :

**Président :** Maroc (Afrique du Nord)

**Premier Vice-Président :** Cameroun (Afrique centrale)

**Deuxième Vice-Président :** Bénin (Afrique de l'Ouest)

**Troisième Vice-Président :** Kenya (Afrique de l'Est)

**Rapporteur :** Zimbabwe (Afrique australe)

En application des principes de rotation et de représentation équitable des sous-régions, que le secrétariat de la CEA a toujours appliqués, la composition proposée du Bureau qui sera élu à la cinquante-huitième session est la suivante :

**Présidente :** Afrique centrale

**Première Vice-Présidente :** Afrique de l'Ouest

**Deuxième Vice-Présidente :** Afrique de l'Est

**Troisième Vice-Présidente :** Afrique australe

**Rapporteuse :** Afrique du Nord